

DOSSIER

Les grands investissements

Page 14



Centre socio-culturel
François Rude

Tennis

Piscine

Centre socio-culturel
des Chênes

UNE VILLE EN ACTIONS

Du neuf au commissariat

Courant avril, le nouveau commissariat ouvrira ses portes au public. Plus grand, plus moderne et répondant aux différentes normes de sécurité, ce nouveau lieu apportera plus de proximité entre les Ermontois et les fonctionnaires de police.

Page 4

VIE LOCALE

Le Préambule

Disposer d'un lieu pour jouer avec son enfant et rencontrer d'autres parents, pour favoriser les échanges entre enfants et adultes ou encore envisager l'entrée à l'école maternelle, autant de raisons de se rendre au Préambule.

Page 10

JEUNESSE

Objectif jeunes

Mercredi 7 avril, les jeunes Ermontois ont une après-midi pour trouver un job d'été avec le Forum Été.

Page 19



SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS

SAMCHAUSS

SAMCHAUSS
SAMCHAUSS
SAMCHAUSS

Chaussure de Qualité

des pieds bien chaussés même en **été**



Présent sur votre **Marché à Ermont** **le samedi matin**
Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Notre site internet
www.samchauss.fr
Toujours un pas d'avance

UNE VILLE EN ACTIONS

Du neuf au commissariat **p. 4**

ACTUALITÉS

Une bonne note pour Hervé Horn ! **p. 6**

CADRE DE VIE

La rue du Gros-Noyer en chantier **p. 8**

VIE LOCALE

Marché horticole et concours
Jardinons au naturel ! **p. 9**

Le Préambule : un lieu d'échanges
pour petits et grands **p. 10**

Jouer, rire, apprendre et découvrir **p. 11**

Le CMJ récompensé par les Éco Maires **p. 12**

Des jardiniers hors pairs **p. 13**

DOSSIER

Les grands investissements **p. 14**

SPORTS ET JEUNESSE

Seconde mi-temps pour les rugbymen en herbe **p. 18**

Forum Été : objectif jeunes **p. 19**

VIE ASSOCIATIVE

Secours populaire : toujours aussi mobilisé ! **p. 20**

CULTURE

Les spectacles d'avril **p. 22**

Rencontres de piano *Noir et blanc* **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS D'AVRIL **p. 28**

ENCART CENTRAL : LES SÉJOURS ÉTÉ 2010



Le budget 2010 de la commune a été voté par le conseil municipal. Il va permettre de lancer les investissements sur lesquels la Municipalité s'était engagée, et notamment les travaux de rénovation ou de construction d'importants services municipaux.

Quatre chantiers démarrent cette année.

Le premier concerne la construction du nouveau bâtiment du centre socio-culturel François Rude. Le local actuel des Passerelles étant devenu vétuste, un nouveau, plus fonctionnel et accueillant, est construit aux Carreaux, à l'entrée du complexe sportif Gaston Rebuffat. Le local déjà construit à proximité sera affecté à la vie associative tandis que le nouveau accueillera les services pour la jeunesse et les familles. Un réaménagement complet des terrains de sport et de petite enfance situés sur le même périmètre est effectué à cette occasion.

Parallèlement, l'ancien accueil de loisirs Louis Pergaud est réaménagé et affecté au centre socio-culturel des Chênes dont il deviendra un des deux pôles, ce qui permettra de faciliter la rénovation complète du local historique de la rue Utrillo en 2013.

Le complexe sportif Berthelot est également totalement rénové. Les travaux de réaménagement et modernisation de la piscine démarrent en fin d'année et dureront un an. La piscine Tournesol avait besoin d'une réhabilitation lourde, d'autant plus nécessaire qu'elle accueille un public très nombreux, des enfants des écoles aux associations. Elle sera enfin aux normes d'hygiène et de confort que l'on est en droit d'exiger pour un tel équipement.

L'espace de tennis du même site sera totalement rénové et en particulier les courts couverts, ce qui permettra aux très nombreux pratiquants de ce sport de bénéficier de deux sites (avec celui de Raoul Dautry) totalement aménagés et modernes.

Par ailleurs, les services sociaux de la commune et des organismes associés vont s'installer au dessus de La Poste centrale, dans des locaux acquis par la commune et dont la rénovation démarre cette année. Elle durera un an et permettra de regrouper en un lieu unique tous les services sociaux à la population.

Enfin, la reconstruction de l'école maternelle Eugène Delacroix est effectuée cette année. Cette école avait besoin d'une sérieuse rénovation et mise aux normes. Elle est reconstruite pour la rentrée.

C'est donc un vaste chantier de rénovation de nos équipements qui démarre. Il ne concerne que des services à la population et améliorera votre vie quotidienne et celle de vos familles. C'est bien le sens des investissements programmés pour l'ensemble du mandat et dont nous veillerons à ce qu'ils soient effectués à budget constant.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies et couverture : Julie Lucas

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 16 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : Avril 2010

ISSN : 0296-015X



Joint à ce magazine le compte-rendu du conseil municipal du 11 février 2010.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



La superficie du nouveau commissariat a été multipliée par quatre par rapport à l'ancien hôtel de police.

COURANT AVRIL, LE NOUVEAU COMMISSARIAT OUVRIRA SES PORTES AU PUBLIC. PLUS GRAND, PLUS MODERNE ET RÉPONDANT AUX DIFFÉRENTES NORMES DE SÉCURITÉ, CE NOUVEAU LIEU APPORTERA PLUS DE PROXIMITÉ ENTRE LES ERMONTOIS ET LES FONCTIONNAIRES DE POLICE.

POLICE NATIONALE Du neuf au com

Le nouveau commissariat d'Ermont, situé à l'angle de la rue Jean Richepin et de l'avenue du Président Georges Pompidou, ouvrira ses portes ce mois-ci. Afin de nous parler de ce nouveau lieu important pour la vie de notre cité, nous avons rencontré le commissaire principal, Éric Heip.

Dans quelle mesure les conditions d'accueil du public vont-elles être améliorées ?

Dans l'ancien commissariat, l'accueil était exigü, peu fonctionnel et vétuste. Cette nouvelle structure va donner au public une nouvelle image de l'institution.



Les enquêteurs, c'est-à-dire les fonctionnaires chargés de recevoir les plaintes du public et de traiter les procédures, disposeront de bureaux individuels. Cela permettra de prendre en compte les demandes des

personnes en toute confidentialité ; ce qui n'était pas possible auparavant, en raison du manque de place.

Les conditions de gardes à vue vont-elles changer ?

Elles vont être nettement améliorées ! Dans l'ancien commissariat, nous n'étions plus aux normes ; celles-ci ont beaucoup évolué ces dernières années et il était devenu nécessaire de changer les conditions d'accueil des gardes à vue. Dans les nouveaux locaux, les personnes en rétention pourront bénéficier, dans chaque cellule, de toilettes et d'un point d'eau. Les mineurs auront un local spécifique car une protection particulière leur est nécessaire. Le travail des avocats et des médecins va également être amélioré. Ils pourront profiter de locaux spécifiques pour leurs entretiens, ce qui n'était pas le cas dans l'ancien commissariat. La confidentialité de ces entretiens va ainsi s'en trouver préservée.

Et pour les fonctionnaires de police ?

La superficie du nouveau commissariat est multipliée par quatre par rapport à l'ancien. Ce gain de place va nous permettre d'exploiter au mieux le travail de chacun et de réorganiser les services pour plus de satisfaction du public. C'est toute la vie du commissariat qui va être modifiée. Par exemple,

CONCERTATION

Participez à l'Agenda 21



La Municipalité a lancé à l'automne dernier la mise en œuvre de son Agenda 21 local (cf. magazine de décembre

2009). La réussite de ce grand projet tient avant tout au dialogue avec vous. Recueillir votre perception de la ville, identifier vos préoccupations quotidiennes, faire émerger de nouvelles façons de faire et de penser : tels sont les objectifs de ce dialogue. Donnez votre avis, tout au long du mois d'avril, sur votre ville et le développement durable à travers le questionnaire sur ce sujet en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-ermont.fr.

FAMILLE

Les priorités à Ermont pour 2010

Les tarifs dans les secteurs sports, enfance, jeunesse et seniors n'augmentent pas en 2010.

En effet, le conseil municipal a voté les nouvelles tarifications des activités des services municipaux du sport, de la jeunesse, de l'action éducative ou encore des centres socio-culturels.

Après avoir mis en place le quotient familial (dont de nombreux tarifs ont été modifiés à la baisse) pour les activités proposées par la Direction de l'Action Éducative et la Direction de la Jeunesse

et des Sports, c'est au tour des centres socio-culturels des Chênes et François Rude de l'appliquer pour les activités des accueils de loisirs. Ce quotient familial qui permet à chaque famille de payer un prix juste, en fonction de ses revenus, est effectif depuis le 15 mars dernier.

Par ailleurs, certains tarifs baissent : c'est le cas des tarifications des accueils de loisirs sur le temps pré et postscolaire. Ces modifications représentent une baisse, en moyenne, de 9 %.

De quoi permettre aux Ermontois d'accéder plus facilement aux activités proposées par la ville.

SOLIDARITÉ

Aide à la population haïtienne

Selon les estimations du gouvernement haïtien, le séisme du 12 janvier a fait plus de 210 000 morts et 300 000 blessés. L'ONU estime que plus de 3 millions de personnes ont été affectées et que 2 millions ont besoin d'aide alimentaire. Plus d'1,1 million de personnes sont sans-abri*.

Parmi toutes les associations humanitaires à œuvrer au quotidien à Haïti à la

suite de cette catastrophe, le Secours catholique reste très mobilisé pour aider la population sinistrée et apporter soutien, moyens humains et logistiques. C'est pourquoi, le conseil municipal du 11 février dernier a voté une subvention à hauteur de 10 000 € au profit du Secours catholique.

* Source : www.un.org/french/newscentre/
le 12 février 2010

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

La Mang'attitude

Du 6 au 17 avril, la médiathèque André Malraux organise des actions autour du manga.

- Découvrez l'exposition sur l'histoire du manga, ses grands auteurs et ses personnages, réalisée par la médiathèque de Saint-Ouen-l'Aumône.

Du 6 au 17 avril à la médiathèque André Malraux.

- Découvrez les différentes étapes de réalisation d'un manga et dessinez vous-même des personnages lors de l'atelier animé par Sinath Bou, graphiste, illustratrice de manga.



Les ateliers auront lieu mercredi 14 avril de 14 h 30 à 16 h 30 (pour les 8-10 ans), samedi 17 avril de 10 h 30 à 12 h 30 (pour les 8-10 ans) et de 14 h à 16 h (pour les 11-14 ans).

Inscription gratuite sur réservation auprès du secteur jeunesse de la médiathèque au 01 34 44 19 90.

Médiathèque André Malraux

9 rue de la République - 95120 Ermont
01 34 44 19 90
mediatheque@ville-ermont.fr

Découvrez Sinath Bou sur
<http://sinath.ultra-book.com>

missariat

nous disposons de plus de 100 000 dossiers archivés. Dans les locaux de l'ancien commissariat, nous étions totalement saturés. Désormais, nous allons pouvoir organiser nos archives.

Plus spacieux, plus moderne, plus agréable, le nouveau commissariat permettra aux policiers d'accueillir les Ermontois dans de meilleures conditions.

Commissariat d'Ermont

201 rue Jean Richepin
95120 Ermont
01 30 72 66 66

Conseiller municipal délégué Chargé de la Sécurité : **Benoît Blanchard**

- TÉLEX - TÉLEX

commémorer les Déportés de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie de recueillement se poursuivra à l'ancien cimetière, rue Édouard Branly, est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville et sa vie. /// Le site internet de *Bouger plus*, www.ermont-bougerplus-mangermieux.com. ///



Vin sur vin, une structure familiale où l'on mange bien !

INTERVIEW

Une **bonne note** pour Hervé Horn !

DEPUIS DÉCEMBRE 2009, HERVÉ HORN NOUS FAIT PARTAGER SON GOÛT ET SON TALENT POUR LA CUISINE. RICHE DE SES EXPÉRIENCES, CE CHEF-CUISINIER NOUS PROPOSE UNE CUISINE « AU NATUREL » OÙ PRODUITS DU TERROIR ET PERSONNALISATION DE PLATS D'ANTAN SONT AU RENDEZ-VOUS DANS VOS ASSIETTES. RENCONTRE À TABLE !

Cette passion pour la cuisine, d'où vous vient-elle ?

Quand j'étais petit, j'aimais bien faire les crêpes et les desserts avec ma mère. Et puis un jour, mes parents ont rencontré mon conseiller d'orientation. Celui-ci m'a demandé ce que je voulais faire, j'ai répondu « *du foot* » ça n'a pas eu l'air de le satisfaire et mes parents ont répondu « *il aime bien cuisiner* ».

Quel a été votre parcours ?

En 1992, je suis rentré au Centre de formation en alternance à Osny. Lors de mon premier stage, mon maître d'apprentissage ne me voyait pas faire carrière dans la cuisine. L'école m'a trouvé un autre employeur qui m'a permis de prendre confiance en moi et de m'accrocher à ma passion. Quand on choisit l'apprentissage, il ne faut pas baisser les bras, au contraire, il faut se battre et s'accrocher. Quelques mois après mon diplôme, en 1996, j'ai travaillé au Colisée à Ermont en tant que chef cuisinier. À 19 ans, après mon service militaire, j'avais envie de « révolutionner » la cuisine. Je suis allé à Paris et j'ai travaillé quelques semaines au Fouquet's mais j'avais un problème avec l'autorité, et finalement je suis parti travailler avec ma tante, pendant un an dans son café à Beauchamp. Riche de cette expérience et de son enseignement, en 1999, j'ai pris les fonctions de chef cuisinier au restaurant Le cheval blanc à Pontoise. Parallèlement, j'ai enseigné pour des classes de SEGPA au collège de Saint-Ouen-l'Aumône ainsi qu'à la prison de Poissy où j'ai fait passer des CAP aux détenus.

Comment vous est venue l'idée d'ouvrir votre propre restaurant ?

Hervé : Grâce à Claudie, ma compagne.

Claudie : J'ai toujours voulu monter mon affaire. Il a le talent et l'imagination culinaire et moi la fibre commerciale. Nous sommes complémentaires et passionnés, le moment était venu pour nous de nous lancer.

Pourquoi à Ermont ?

Je suis Ermontois depuis 2004 et Claudie depuis quinze ans. Alors pourquoi pas Ermont ? Avoir son lieu de travail et de vie dans la même commune, c'est un luxe pour démarrer. Notre local est très adapté (de 15 à 30 couverts) et nous avons la chance d'être connus sur les communes limitrophes. De plus, pour l'instant, nous sommes seuls pour assurer la mise en place, la cuisine, le service ou encore la plonge.

TÉLEX - TÉLEX

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, Avec www.ensemble-simplifions.fr, les citoyens ont la parole et vont pouvoir identifier, noter et commenter des pistes de simplifications administratives-Bois (service psychiatrie adulte) recrute des familles d'accueil pour son unité de soin thérapeutique d'accueil familial adulte. Contactez le

Sur votre ardoise, revient l'idée de cuisine « au naturel », qu'entendez-vous par là ?

C'est la définition de ma cuisine, c'est-à-dire, travailler avec des produits du terroir, avec des artisans locaux. Il faut que la personne avec laquelle nous travaillons dégage quelque chose. Dans ma cuisine, je transmets l'amour de la terre et des gens, c'est essentiel. Pour moi, une cuisine vraie, c'est aussi revisiter des plats comme, par exemple, la terrine de l'Aubrac qui est l'association de deux merveilleux produits, le foie gras et le bœuf ou encore les macarons au curry avec un chutney de figues et foie gras à la fleur de sel. La cuisine vraie, c'est la cuisine au naturel.



Une cuisine au naturel où saveurs d'antan et création gustative se confondent dans votre assiette, tel est l'esprit de Vin sur vin. Rien n'est recréé, tout est personnalisé.

Vin sur vin

122 rue de Sannois
95120 Ermont
01 34 14 64 19

Conseiller municipal délégué Chargé du commerce : **Michel Auger**

CONCOURS HUMANITAIRE

Un internat pour jeunes filles

En novembre dernier, la Municipalité avait organisé un concours humanitaire à destination des associations locales, dans le cadre des jumelages.

Avec ce concours, il s'agissait, d'une part, d'encourager la coopération entre les villes jumelées et de renforcer leurs liens, d'autre part, de promouvoir la solidarité des acteurs européens dans le cadre de démarches de partenariats avec des territoires en développement dans le monde. C'est l'association Grain de Sable qui a été retenue pour son projet d'aide au développement qui vise à promouvoir la scolarité des jeunes filles au Niger.

L'association Grain de Sable a été créée en 1992. Son siège est à Ermont et, depuis 1998, elle est officiellement agréée par les autorités nigériennes. Le projet de cette association est de construire un centre d'accueil (un internat), à Agadez au nord du Niger, pour vingt jeunes filles, collégiennes et lycéennes, originaires des zones rurales. Dans ce pays où 80 % des adultes sont analphabètes et où le nombre de diplômés est insuffisant, les filles sont plus désavantagées encore que les garçons face à la



scolarité. Avec la construction de ce centre d'accueil, ces étudiantes pourront acquérir des compétences et des savoirs suffisants pour s'insérer socialement et participer à l'évolution de leur région d'origine.

Service municipal des Relations Publiques

100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 28

Conseillère municipale déléguée
Chargée des Jumelages :

Ariane Belard

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la Vie associative et de la Vie de quartier : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**

CONCOURS

Dix gestes respectueux de l'environnement

Les élèves de cinquième du collège Saint-Exupéry se sont penchés avec leurs professeurs sur les gestes à adopter pour mieux respecter l'environnement. Aussi, Madame Bolla, professeure de Sciences et vie de la terre, Monsieur Roggeri, professeur documentaliste, Monsieur Casha, professeur d'arts plastiques, ont lancé un concours de dessins où les élèves ont laissé libre cours à leur créativité selon dix thèmes.

- Ne me laisse pas en veille, moi aussi j'ai sommeil.
- Je baisse le chauffage pour moins chauffer la planète.
- Se laver c'est bien, gaspiller l'eau ça craint.

- Au lieu de te la raconter, ferme ton robinet.
- Je ne gaspille pas le papier : Je kiffe les croq'feuilles®.
- Touche pas à ma planète.
- Pas trier, c'est trop laid.
- Piles, ampoules, médicaments : trions-les, on n'est pas des enfants.
- Les emballages, c'est carotte : tu les payes et tu les jettes.
- Les déchets par terre, ça ne va pas le faire.

Collège Saint-Exupéry

23 rue du Syndicat
95120 Ermont
01 34 14 22 12

Retrouvez sur le site de la ville
les dessins des vainqueurs
www.ville-ermont.fr

- TÉLEX - TÉLEX

jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu **jeudi 15 avril** au Centre communal d'action sociale. /// tratives. Ce site s'adresse à tous : particuliers, entreprises, collectivités locales et associations. /// Le centre hospitalier Robert Ballanger d'Aulnay-01 49 36 74 67 (entre 8 h 30 et 15 h 30, sauf le week-end). ///



Sauf intempéries ou imprévus, les travaux d'assainissement de la rue du Gros-Noyer, d'une durée de trois mois, seront terminés fin avril.

TRAVAUX La rue du **Gros-Noyer** en chantier

DEPUIS FÉVRIER ET JUSQU'À LA FIN DU MOIS, LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE DU GROS-NOYER FAIT L'OBJET D'UNE RÉHABILITATION.

Depuis février dernier, d'importants travaux sont réalisés rue du Gros-Noyer. Indispensables, ils ont été présentés aux habitants du quartier lors d'une réunion publique le 21 janvier dernier en présence de M. le Maire, de Michel Auger, Conseiller municipal délégué Chargé du Commerce et responsable du conseil de quartier Gros-Noyer/Calmettes et de René Herbez, Conseiller municipal délégué Chargé des Travaux de quartier, et des représentants des Services techniques municipaux.

Sauf intempéries ou imprévus, ces travaux, d'une durée de trois mois, seront terminés à la fin du mois.

Au programme

Entrant dans le cadre de la gestion du réseau d'assainissement, ces travaux ont plusieurs objectifs : rétablir l'étanchéité du réseau de collecte pour protéger le milieu naturel, améliorer l'écoulement du réseau et réparer les parties altérées.

L'étanchéité de la canalisation est réparée au moyen de résines posées par l'intérieur des tuyaux grâce à un renforcement.

Les mesures prises

Avec ces travaux d'envergure et afin de sécuriser l'ensemble du périmètre, plusieurs dispositions ont été prises.

Les poids lourds sont déviés, l'arrêt de bus a été déplacé et, à certaines périodes, la rue du Gros-Noyer a été fermée. Pour ce mois-ci, du 5 au 30 avril, cette rue est fermée à la circulation du parking, situé près de la gare, à la rue Pasteur.

Toutefois, des dispositions spéciales ont été prises de façon à assurer aux riverains l'accès, à poursuivre le ramassage régulier des déchets ménagers ou encore à limiter le bruit du chantier et le maintenir propre.

Pendant toute la durée des travaux, l'ensemble des commerçants reste ouverts.

Services techniques municipaux

Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :
Xavier Haquin

BIODIVERSITÉ

MARCHÉ HORTICOLE

Découvrir de nouvelles variétés de plantes, d'arbustes, de bijoux originaux créés à partir de graines de fleurs, apprendre des techniques sur le compostage des déchets, connaître les mystères de la biodiversité... autant d'informations et d'exposants qui seront présents lors de la 11^e édition du marché horticole, organisée par la Municipalité et la société Lombard et Guérin qui gère le marché Saint-Flaive. Rendez-vous samedi 8 mai, de 8h30 à 19h, dans la contre-allée de la rue Saint-Flaive Prolongée. Venez nombreux !

Marché horticole
Samedi 8 mai, de 8 h 30 à 19 h
 Rue Saint-Flaive Prolongée
 95120 Ermont

Service municipal des Relations Publiques
 Mairie – 100 rue Louis Savoie – BP 40083
 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28

Prenez des photos et déposez-les sur le site de la ville.
www.ville-ermont.fr



© Sophie Noblet

CONCOURS

Jardinons au naturel !

Le marché horticole sera également l'occasion de s'inscrire au concours *Jardinons au naturel !* Un jardin naturel est un jardin où l'on emploie des techniques écologiques de jardinage, où les ressources naturelles sont utilisées avec parcimonie et où la faune et la flore locales sont accueillies.

Ouvert à tous les Ermontois, ce concours a pour principaux objectifs de créer une dynamique autour de la biodiversité, faire accepter insectes, oiseaux ou herbes « folles » au sein des jardins et montrer qu'une action efficace peut y être progressivement menée.

Pas besoin d'être expert pour être lauréat ! En effet, le jury récompensera aussi bien les démarches écologiques les plus abouties (catégorie « trois abeilles ») que les débutants du jardinage au naturel (catégorie « une abeille »).

Pour participer, remplissez un questionnaire/bulletin d'inscription et des visites *in situ* seront organisées pour départager les meilleurs dossiers.

Les dossiers d'inscription et le règlement seront disponibles à partir du 26 avril dans les structures municipales, sur le site de la ville - www.ville-ermont.fr - dans le magazine municipal de mai et sur le stand de la ville lors du marché horticole. Ils seront à retourner en mairie pour le 27 mai.

Service municipal du Développement Durable
 Mairie – 100 rue Louis Savoie – BP 40083
 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal

VIE DE QUARTIER

Numéro gagnant

Le conseil de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux vous invite à participer, en famille, à la soirée de loto qu'il organise samedi 17 avril dès 20h30 au centre socio-culturel des Chênes. De nombreux lots seront à gagner et les rafraîchissements seront offerts.

Réservation obligatoire
au 01 30 72 61 65
ou 01 30 72 38 21.

Loto
Samedi 17 avril à 20 h 30
Centre socio-culturel des chênes
 9 rue Utrillo

Service municipal de la Politique de la ville et de la Vie de quartier
 Conseil de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux
 100 rue Louis Savoie – BP 40083
 95123 Ermont Cedex
01 30 72 61 65

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie de quartier et de la Vie associative :
Laure-Éliane Sévin-Allouet



© Frédéric



Parents et enfants se retrouvent chaque jeudi matin pour partager un moment convivial d'échanges, de dialogue et de jeux.

DISPOSER D'UN LIEU POUR JOUER AVEC SON ENFANT, RENCONTRER D'AUTRES PARENTS POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE ENFANTS ET ADULTES OU ENCORE ENVISAGER L'ENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE, AUTANT DE RAISONS DE SE RENDRE AU PRÉAMBULE.

LE PRÉAMBULE

Un lieu d'échanges pour petits et grands

Le Préambule, lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), a ouvert en 2008 au centre socio-culturel François Rude. Destiné à accueillir parents et enfants non scolarisés, cet espace convivial favorise les échanges entre parents et l'épanouissement des plus petits.

Un lieu convivial

Cogéré avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et coanimé par une animatrice du centre socio-culturel François Rude, le Préambule a pour vocation de rompre l'isolement des familles, de favoriser les échanges et de soutenir la socialisation et l'épanouissement de l'enfant. Les parents et grands-parents accompagnant leur(s) enfant(s) peuvent s'y réunir tous les jeudis, de 9 h à 11 h, pendant la période scolaire. Durant ces séances de dialogue et de jeux, les adultes restent responsables de leur(s) enfant(s).

Cet espace permet également aux parents d'échanger et de dialoguer autour de la relation parent/enfant. Il est ouvert à tous les enfants âgés de 0 à 4 ans (avant la scolarisation) et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...). L'entrée est libre et gratuite.

Le Préambule

Les jeudis durant la période scolaire, de 9 h à 11 h
Centre socio-culturel François Rude
2 place François Rude - 95120 Ermont
01 34 13 18 97

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Petite Enfance : **Violaine Nillès**

Respectant l'anonymat, le Préambule permet aux parents de se réunir, de façon occasionnelle ou régulière, avec leur(s) enfant(s), et de partager un moment convivial.

Rencontre avec Nadia et Véronique, deux mamans qui participent aux séances du Préambule.

Depuis quand venez-vous au Préambule ?

Nadia : C'est seulement la deuxième fois que j'assiste aux séances du Préambule. J'ai connu ce lieu d'accueil grâce à une amie et je compte y venir régulièrement avec mon fils Soran, âgé de 8 mois.

Véronique : Cela fait à peu près un mois que je viens au Préambule avec ma fille Alice, qui a 17 mois. Je trouve ces séances vraiment agréables car elles nous permettent d'avoir un moment privilégié ensemble, ma fille et moi.

Comment se passe une séance au Préambule ?

Nadia : Nous sommes libres dans le choix de nos activités. Je peux jouer avec Soran pendant un moment et j'ai aussi la possibilité de le laisser tranquille, seul ; je sais que d'autres personnes sont là pour veiller sur lui, pendant que je discute avec d'autres parents des problèmes que je peux rencontrer, par exemple, avec mon fils.

Véronique : Les enfants jouent ensemble pendant que nous discutons entre adultes, que nous échangeons nos expériences. Nous nous réservons également des moments seules, Alice et moi. Parfois, avec les autres parents, nous organisons des jeux ou des animations avec les enfants, comme, par exemple, la semaine dernière où nous leur avons chanté des comptines.

Le Préambule vous permet-il de créer des liens ?

Nadia : Je suis arrivée d'Angleterre il y a peu de temps. Ce lieu est pratique car il permet à Soran de s'habituer à la présence d'autres enfants et il me donne l'occasion de discuter avec d'autres parents, d'approfondir mon français.

Véronique : Comme je suis en congé parental, le Préambule permet à Alice de jouer avec d'autres enfants et en discutant avec d'autres parents, je m'aperçois que je ne suis pas la seule à être débordée ! Ça fait du bien.

ACCUEILS DE LOISIRS

Jouer, rire, **apprendre** et découvrir

HABILITÉS PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET DES CENTRES SOCIO-CULTURELS DES CHÊNES ET FRANÇOIS RUDE PROPOSENT DES ACTIVITÉS AUX ENFANTS LES MERCREDIS (APRÈS-MIDI POUR LES CENTRES SOCIO-CULTURELS) ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Sept accueils de loisirs sont à la disposition des enfants ermontois âgés de 3 à 11 ans (cinq rattachés à la Direction de l'Action Éducative et deux aux centres socio-culturels). Ils offrent accueil, jeux, sorties et spectacles dans le cadre de démarches éducatives à caractère ludique. Toujours en lien avec le projet pédagogique défini pour l'année par chaque structure, les actions proposées aux enfants sont construites autour d'activités thématiques spécifiques ou sportives.

Des animations plurielles

Les enfants des accueils de loisirs de la commune ont accès aux structures sportives et culturelles, telles que la médiathèque, le cinéma, la piscine ou encore les gymnases... Ils participent également aux animations mises en place par les différents services municipaux : Fête du développement durable, Semaine de la solidarité internationale, Fête des Vendanges, concours *Crêches de Noël*...

Parallèlement, de nombreuses actions sont organisées. Ainsi, les accueils de loisirs réalisent parfois des actions en lien avec le programme *Bouger plus, manger mieux*. Une fois par mois, une animation rassemble seniors et enfants autour d'un atelier créatif, de pâtisserie ou encore d'un loto. L'accueil de loisirs du centre socio-culturel des Chênes va également proposer, en juin prochain, un jardin pédagogique. Ce dernier sera l'occasion pour les enfants de découvrir le recyclage, la récupération de l'eau et le travail de la terre.

Dancefloor à Paul Langevin

Les accueils de loisirs de la Direction de l'Action Éducative se sont réunis, le 17 février dernier, pour une animation de danse. Pour Cédric, animateur à l'initiative de ce projet, il s'agissait de rassembler les différentes structures autour de la musique et de la danse. Ainsi, spectacles et quizz musicaux ont animé l'après-midi. Pour finir, les 120 participants ont reçu un diplôme.



Les enfants ont composé eux-mêmes les chorégraphies qu'ils ont présentées lors de l'après-midi Dancefloor à l'accueil de loisirs Paul Langevin.

Qu'en pensent les enfants ?

Rencontre avec Sarah, 10 ans, qui a participé au Dancefloor.

Sarah : Nous avons créé nous-mêmes nos chorégraphies. Les animateurs ont travaillé avec nous : ils nous guidaient. Nous avons répété régulièrement. Comme j'aime bien danser, ça n'était pas difficile pour moi de travailler sur notre chorégraphie. Ça m'a particulièrement plu que tous les accueils de loisirs se retrouvent ici, autour des spectacles de danse.

Rencontre avec Shaïneze, 9 ans, inscrite à l'accueil de loisirs du centre socio-culturel des Chênes, qui nous raconte sa journée.

Shaïneze : Aujourd'hui, on a commencé par du coloriage ; certains ont joué aux Lego®, d'autres à des jeux de société. Ensuite, nous sommes allés à l'annexe des Chênes. Là-bas, il y a un jardin. Comme il a neigé aujourd'hui, on a fait des bonhommes de neige et des batailles de boules de neige. Après, les animateurs ont organisé un « Dessinez, c'est gagné® ». Ce sont nous, les filles, qui avons gagné ! En fin de journée, nous avons tous participé à un loup-garou. Avec le centre socio-culturel, j'ai aussi participé à la Semaine de la solidarité internationale en novembre dernier. J'ai vu un spectacle qui m'a beaucoup plu : c'était l'histoire d'enfants pauvres qui n'ont pas de parents ni de maison. Ils doivent travailler. Ils rencontrent ensuite des adultes et grâce à eux, ils peuvent aller à l'école.

Direction de l'Action Éducative
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Centre socio-culturel des Chênes
9 rue Utrillo
95120 Ermont
01 34 14 32 65

Centre socio-culturel François Rude
2 place François Rude
95120 Ermont
01 34 44 24 60

Adjointe au Maire Chargée de la
Familie, de la Solidarité et de la Santé :
Chantal Gras
Adjointe au Maire Chargée de l'Action
Éducative : **Florence Mary**

Les projets pédagogiques définis tous les ans par chaque structure sont mis à disposition des parents dans les accueils de loisirs.

RETOUR EN IMAGES

Le CMJ récompensé par les Éco Maires

APRÈS AVOIR REÇU, POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE TROPHÉE NATIONAL DES ÉCO MAIRES DANS LA CATÉGORIE DÉMOCRATIE JEUNESSE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DÉCEMBRE DERNIER, LES JEUNES ÉLUS DU CMEJ AINSI QUE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ÉTAIENT RÉUNIS LE 2 MARS DERNIER AUTOUR DE MONSIEUR LE MAIRE ET DE GUY GEFFROY, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉCO MAIRES, POUR UNE REMISE OFFICIELLE DE CE TROPHÉE EN MAIRIE.

Le 2 mars dernier, les membres du Conseil municipal de jeunes (CMJ) ont reçu, pour la deuxième année consécutive, le trophée des Éco Maires, dans la catégorie Démocratie Jeunesse.

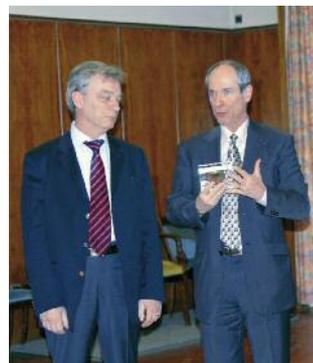


La Municipalité et les élus du CMJ ont été récompensés pour le séjour solidarité organisé au Maroc en avril 2009.



© Carole Chêneau

Les jeunes membres du CMJ, l'équipe municipale, ainsi que l'animateur du CMEJ, très fiers d'avoir obtenu cette récompense, bien méritée !



Monsieur le Maire reçoit le trophée des mains de Monsieur Guy Geoffroy (Maire de Combs-la-Ville, Député de Seine-et-Marne et président de l'association des Éco Maires).



Pour la deuxième année consécutive, la ville d'Ermont reçoit un trophée de l'association des Éco Maires.

Jonathan, jeune élu récompensé pour le séjour solidarité au Maroc, nous livre son point de vue.

C'est plus émouvant de recevoir ce prix à Ermont, devant les gens que je connais et que j'apprécie, qu'à l'Assemblée nationale, même si le lieu est magnifique. C'est important que le Président de l'association des Éco Maires se déplace dans chaque ville récompensée : cela montre qu'il est très investi et reconnaissant des projets intéressants menés par les communes. Ça me fait vraiment très plaisir car c'est la première fois que je reçois un trophée pour quelque chose que j'ai fait et dont je suis très fier. Je suis conscient de la chance que j'ai eue de participer à un tel projet. Je retiendrai davantage tout ce que j'ai vécu à Tan-Tan plutôt que le trophée qui est symbolique. Ce soir, je pense à tous les gens qui nous ont aidés à réaliser ce superbe projet ainsi qu'à la population de Tan-Tan qui nous a donné la plus belle des richesses : la chaleur humaine !

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

PORTRAIT

Des jardiniers hors pairs

UN TERRAIN DE 1 600 M² DONT 200 M² DE POTAGER, 1 000 ESPÈCES DE FLEURS ET D'ARBUSTES, UNE DOUZAINÉ D'ARBRES FRUITIERS (PRUNIER ROUGE, FRAMBOISIER, POMMIER, GROSEILLIER, CASSISSIER, CERISIER...) NON TRAITÉS. MONSIEUR ET MADAME CASSE, QUI ONT REMPORTÉ LE CONCOURS *JARDINONS AU NATUREL 2009*-CATÉGORIE MAISON, SONT DES JARDINIERS DÉFENSEURS DE LA NATURE ET DE LA CULTURE BIOLOGIQUE, DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS. DÉCOUVERTE DE LEUR UNIVERS...



Qu'est-ce que le jardinage bio ?

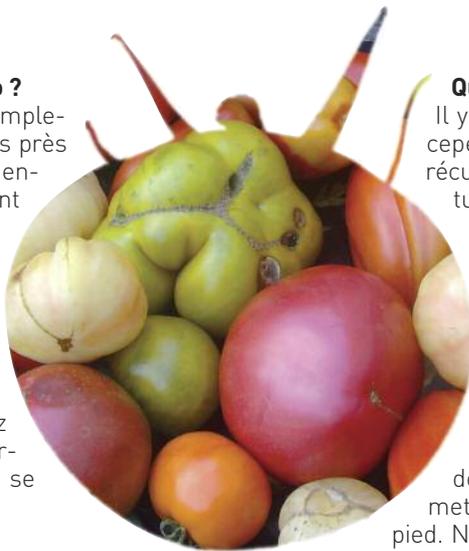
Le jardinage bio c'est tout simplement le fait de jardiner au plus près de la nature sans employer d'engrais chimique, de désherbant ou encore de traitement chimique. Notre jardin vit au fil des saisons avec une flore vivace. Ce n'est pas une pelouse que vous voyez mais une prairie. Ce que je peux dire c'est que même l'herbe est vivace. Aussi, vous pouvez voir des fleurs bleues de bourrache et jaunes de soucis se mêler au potager.

Depuis quand êtes-vous adeptes de ce mode de culture ?

Dans les années 1940, période de guerre, nous habitons dans le quartier du Gros-Noyer. Au vu de la situation de l'époque, mon père cultivait ses fruits et ses légumes. Ce goût pour la culture au naturel est héréditaire. Je me souviens que, déjà petit, quand je me rendais chez mon grand-père, également Ermontois, j'étais attiré par son jardin et ses arbres fruitiers. Cela fait près de trente ans que j'agis avec mon épouse en faveur de l'agriculture biologique.

Dans la pratique, comment cela se traduit ?

Nous faisons nous-mêmes notre compost et c'est pourquoi nous avons investi dans deux gros composteurs dans lesquels nous alternons les déchets de cuisines (tout ce qui est végétal sauf les épluchures des agrumes), les tontes de gazon séchées et les copeaux des tailles de nos arbustes obtenus par broyage. Le mélange donne ce que l'on appelle le compost. Cette matière sert à recouvrir ou « mulcher » le pied des plantes cultivées tout en laissant passer l'air et l'eau. Cette pratique protège la structure de la terre et limite les pertes d'eau et la croissance des mauvaises herbes. Nous avons trois récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des pots, des semis et des fleurs. Par ailleurs, l'utilisation de tuyaux microporeux limite la consommation d'eau de ville.



Quelles sont vos recettes ?

Il y en aurait beaucoup à donner, cependant quelques-unes sont récurrentes et essentielles à la culture biologique.

Par exemple, deux fois par an, passez les arbres à blanc avec un mélange de chaux et de produits naturels qui permet la destruction des larves des parasites qui nichent sous l'écorce des arbres.

De même, pour éviter les maladies des arbres ou encore des tomates, il est conseillé d'y mettre des œilletons d'Inde à leur pied. Nous avons la chance d'en avoir facilement dans notre jardin.

Lorsque le compost est décomposé, récupérez l'humus et étalez-le sur la majorité de votre terrain. Un terrain ne doit jamais être nu en période hivernale ; un « griffage » en fin d'hiver suffit avant les plantations du semis. Une autre recette naturelle : enfouissez une poignée d'orties fraîches au fond des trous de plantations des pieds de tomates.

Savez-vous combien de variétés de fleurs vous avez dans votre jardin ?

Beaucoup. Nous avons, par exemple, une trentaine de variétés d'asters, six sortes de sauges arbustives et médicinales (à feuilles vertes, dorées, rouges...). Un espace est également réservé aux plantes condimentaires, thym, sarriette, ciboulette, verveine, mélisse, etc.



« Nous ne bêchons pas, nous utilisons une « grelinette » qui est une fourche à six dents et qui ne retourne pas la terre. Ainsi, les vers de terre, si utiles, sont respectés dans leur travail du sol. »

DOSSIER

Les grands investissements



Centre socio-culturel
François Rude



Tennis



Piscine

Centre socio-culturel
des Chênes



Chaque jour, les Ermontois utilisent les équipements municipaux. Grâce à ces lieux, le lien social entre les habitants de la commune est maintenu. C'est pourquoi, la Municipalité a fait le choix de financer la rénovation ou la reconstruction de quatre lieux de vie fondamentaux : la piscine municipale Marcellin Berthelot et ses tennis, le centre socio-culturel des Chênes et le centre socio-culturel François Rude.

La piscine municipale Marcellin Berthelot : un centre sportif familial de proximité

Ouverte 80 heures par semaine avec une fréquentation, en 2009, de près de 62 000 entrées, la piscine remplit une fonction d'équipement familial de proximité. Son rôle, à la fois sportif et social, n'est plus à démontrer puisque se côtoient dans cette structure les associations, les élèves de la commune et le public ermontois. Construite en 1970, après de nombreuses années d'exploitation, la piscine doit, aujourd'hui, être réhabilitée.

Un bâtiment aujourd'hui consommateur d'énergie

Le bâtiment actuel, très ancien, est difficile à entretenir ; la maintenance y est très coûteuse et les déperditions d'énergie sont importantes en raison de la quasi-inexistence d'étanchéité sur l'ensemble du bâtiment. Par ailleurs, le croisement des circuits pieds secs-pieds mouillés accentue sa difficulté d'entretien et ne répond plus aux normes en vigueur.

Pour toutes ces raisons, il est aujourd'hui devenu primordial de réhabiliter ce lieu de vie ermontois.

Des locaux modernes et adaptés

Avec cette réhabilitation, il s'agit de moderniser les structures existantes en aménageant les espaces communs (répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur) et de proposer des locaux annexes qui font également défaut. La toiture vieillissante sera changée.

Cet aménagement permettra de regrouper, sur un même lieu, les pratiques sportives scolaires, de loisirs et de compétition. Son coût global est estimé à 2 500 000 € HT pour lesquels des subventions ont été sollicitées à hauteur de 209 000 € HT auprès de la Région Île-de-France et 104 500 € HT du Conseil général du Val d'Oise dans le cadre du plan piscine régional. Par ailleurs, la Municipalité a sollicité une aide de 50 000 € HT dans le cadre de la réserve parlementaire du Député Claude Bodin.

Après ces travaux qui débiteront en fin d'année pour une durée de six mois, ce complexe polyvalent disposera de locaux modernes et adaptés aux besoins actuels et futurs.

Des besoins définis en concertation

Les utilisateurs de la piscine, et notamment les associations, ont été consultés sur cette réhabilitation. Ainsi, suite aux différents échanges, les remarques et observations ont été prises en compte pour aboutir aux aménagements suivants :

- la mise en place de vestiaires permettant une séparation pieds secs-pieds mouillés ;
- la mise à disposition de vestiaires collectifs ;
- la création d'une extension de la piscine avec un réaménagement des espaces dans la coupole et une extension (hors locaux techniques).

Les principaux travaux

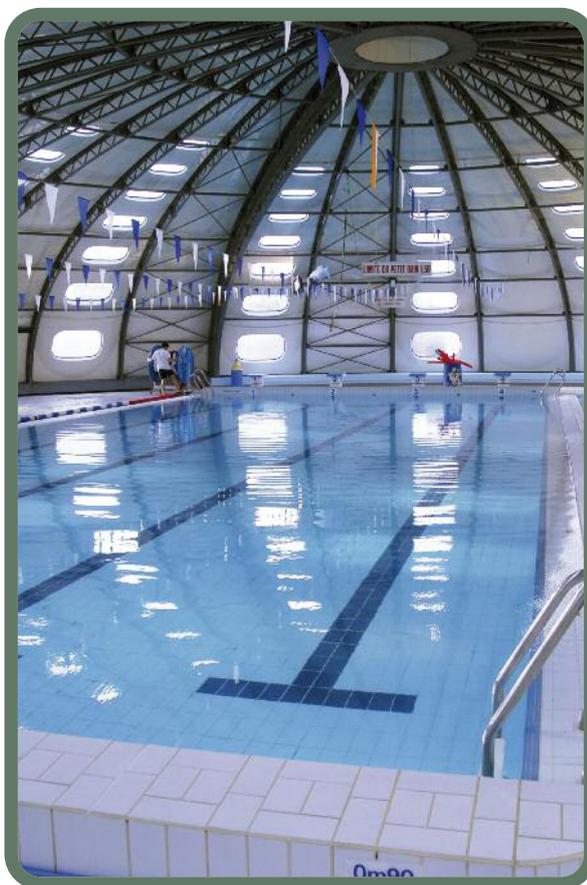
Les réfections

La toiture en conservant la découvrabilité.
Le chauffage et la ventilation.
L'assainissement.
La rénovation des espaces intérieurs et la création d'une extension.

Les remises aux normes techniques

Système de traitement d'air capable d'optimiser l'énergie.

Réhabilitation du système de filtration.
Nouveau bac tampon.
Dispositif de récupération des eaux de pluie.
Redimensionnement des pompes et de la tuyauterie.
Ventilation de la bâche tampon.
Remise aux normes électriques.
Mise en place de nouvelles alarmes.
Changement de la coupole avec traitement acoustique et éclairage zénithal.



Le complexe sportif Marcellin Berthelot

- Un espace de 15 000 m² à proximité du centre-ville.
- Un espace tennistique de six courts en terre battue, dont deux couverts, et de deux courts extérieurs en béton poreux.
- La Maison des associations, lieu de référence du tissu associatif ermontois.
- La piscine municipale Marcellin Berthelot avec son bassin découvrable, un solarium et une pataugeoire extérieure avec un nombre d'entrées de près de 62 000 personnes en 2009 dont :

- 24 616 pour le public ;
- 17 333 pour les scolaires ;
- 11 325 pour les activités municipales ;
- 6 943 pour les associations.



Reconstruction et aménagement des structures de tennis

Les terrains de tennis du complexe sportif Marcellin Berthelot sont utilisés pour les deux tiers des créneaux par l'école de tennis et les cours adultes de l'ACTE*. Le tiers restant est consacré aux activités municipales (Contrats découverts sport et culture).

* L'ACTE, le club de tennis ermontois, compte 800 adhérents. Seuls 3 % des 8661 clubs que compte notre pays dépassent les 500 membres.

Ouvrir les tennis municipaux

Avec la reconstruction de cet espace tennistique dont le coût est estimé à 2 100 000 € HT et subventionné à hauteur de 540 000 € HT par la Région Île-de-France et 300 000 € HT par le conseil général du Val d'Oise dans le cadre du Contrat régional, la Municipalité souhaite faire venir sur ce site, pour des moments de détente en famille ou entre amis, un public qui ne fréquente pas habituellement ce lieu. Un double objectif est poursuivi avec ces travaux :

- moderniser les structures existantes en aménageant l'espace tennistique afin qu'il réponde aux normes de sécurité en vigueur ainsi qu'aux normes fédérales de ce sport ;
- répondre à la pratique des entraînements et des compétitions du club local et aussi permettre un plus large accès aux scolaires, primaires et secondaires.

Une construction adaptée

Le bâtiment des tennis couverts, dans sa globalité, est fortement dégradé. Les bardages, la couverture et les menuiseries extérieures sont en mauvais état. Le sol des terrains en terre battue est difficile à entretenir et nécessite, chaque année, une réfection.

La partie vestiaire en ex-croissance est, par ailleurs, vétuste et peu fonctionnelle.

Pour toutes ces raisons, la construction d'un nouvel espace tennistique en 2011 s'avère donc nécessaire et s'inscrit dans les objectifs suivants :

- mutualiser les moyens techniques et humains en vue de rationaliser et de diminuer les coûts de fonctionnement ;
- proposer des locaux adaptés aux besoins, aux nouvelles technologies et à tous les publics (personnes à mobilité réduite et atteintes de handicap) ;
- intégrer les nouvelles normes environnementales ;
- réaliser une voirie unique irriguant l'ensemble du complexe et facilitant l'accès et la circulation des usagers ;
- offrir aux usagers un cadre plus adapté à leurs activités, en favorisant la transversalité des pratiques, des projets ainsi que leurs restitutions ;
- accroître la lisibilité et l'attractivité du site.

Réhabilitation du centre socio-culturel des Chênes

Le centre socio-culturel des Chênes propose aux habitants une large palette de services et s'efforce d'impulser une dynamique d'animation sociale globale prenant appui sur l'ensemble des ressources locales.

À l'heure actuelle, le fonctionnement et l'organisation des espaces de ce centre n'offrent pas les meilleures conditions pour qu'il mène ses missions : espaces peu fonctionnels et éclatés en plusieurs points du bâtiment, système de chauffage coûteux, mauvaise isolation du bâtiment...

Une réhabilitation nécessaire

Le conseil municipal a donc fait le choix de réhabiliter cet espace, dont les travaux débiteront en 2013.

Cette réhabilitation, dont le coût global est estimé à 625 600 € et subventionné à hauteur de 270 000 € par la Région Île-de-France et

150 000 € par le conseil général du Val d'Oise dans le cadre du Contrat régional, répond à la fois à des évolutions réglementaires puisque les personnes à mobilité réduite peuvent difficilement accéder au centre socio-culturel et à des besoins en termes de qualité d'accueil et de fonctionnalité.

Ce projet s'articule également avec ceux prévus dans le quartier :

- réaménagement des stationnements et des cheminements piétons ;
- mise en place de la vidéosurveillance ;
- reconstruction du terrain de football du complexe sportif Auguste Renoir en revêtement synthétique ;
- réhabilitation du centre commercial des Chênes...

Quatre pôles pour un centre socio-culturel convivial

Le nouvel aménagement du centre socio-culturel des Chênes s'articulera autour de quatre pôles répondant aux besoins des usagers et du personnel.

Le pôle accueil sera un lieu de convergence. Son rôle sera de faciliter le cheminement des usagers vers les salles d'activités (sans occasionner d'engorgement), d'informer et de promouvoir les activités du centre.

Le pôle activités sera subdivisé en quatre parties : pôle parents et familles, pôle enfants, salle polyvalente et le pôle multi-activités (ateliers créatifs, pratique sportive, cours de musique...).

Le pôle travail permettra d'organiser des lieux de réunions et de rencontres.

Le pôle logistique permettra de stocker, ranger ou encore d'archiver.

Des activités déplacées à l'annexe du centre socio-culturel des Chênes

Depuis le début de l'année, de nombreuses activités du centre socio-culturel des Chênes ont été déplacées à l'annexe du centre social (cf. magazine de novembre 2009). L'accueil de loisirs, l'action de lutte contre l'illettrisme proposée par ESSIVAM, l'activité Relais assistantes maternelles, le relais lecture et l'accompagnement à la scolarité du secondaire ont été transférés dans cette annexe, libérant de la place et renforçant le rôle de "Maison des associations" du centre socio-culturel des Chênes.

Annexe du centre socio-culturel des Chênes

71 rue de la Petite Bapaumes
95120 Ermont



DOSSIER

Les grands investissements

Construction du nouveau centre socio-culturel François Rude et aménagement de la plaine de jeux

Dernier grand projet d'investissement voulu par la municipalité, la construction du nouveau centre socio-culturel François Rude et l'aménagement de la plaine de jeux.

Créé il y a vingt ans sous forme associative dans le quartier des Passerelles et municipalisé en 1998, le centre socio-culturel François Rude est un équipement de proximité accueillant diverses activités d'éveil, d'animation et d'information pour toutes les générations.

De plus, son emplacement actuel rend difficile son accès à l'ensemble de la population du quartier. La Municipalité a décidé de reconstruire le centre socio-culturel François Rude afin d'apporter aux Ermontois un service de meilleure qualité à proximité du lycée Gustave Eiffel. L'espace Rebuffat sera conservé.

Demain, un bâtiment unique

Afin de conforter et de redynamiser l'activité du centre socio-culturel François Rude, un nouveau bâtiment, plus adapté aux activités du centre, dont le coût global est estimé à 1 488 600 € HT et subventionné à hauteur de 540 000 € HT par la Région Île-de-France et 300 000 € HT par le conseil général du Val d'Oise dans le cadre du Contrat régional, sera construit.

Parallèlement, une plaine de jeux, dont le coût est estimé à 811 000 € HT et pour laquelle une subvention de 730 000 € HT a été sollicitée auprès de la région Île-de-France, sera aménagée.

Le nouveau centre socio-culturel François Rude et la plaine de jeux constitueront ainsi un nouveau pôle urbain de proximité, d'animations et de rencontres, ouvert à tous les habitants.

Les pôles d'activités

Le centre socio-culturel François Rude sera aménagé en quatre pôles.

Le pôle accueil et citoyenneté : espace de vie et de rencontres, une attention particulière sera apportée au hall d'accueil où les usagers pourront trouver toute l'information dont ils auront besoin.

Le pôle famille et événements : ce pôle sera le cœur du centre François Rude où les familles se rencontreront et où les événements seront orga-



nisés. Il sera divisé en trois espaces : l'espace accueil des familles, l'espace cuisine et l'espace rangement.

Le pôle enfance : ce pôle accueillera les enfants âgés de 0 à 15 ans. Les 0-4 ans seront accueillis avec leurs parents au Préambule et les 0-6 ans dans le cadre des ateliers enfants/parents. Les 3-12 ans pourront participer aux activités de l'accueil de loisirs et les 9-12 ans à l'activité modern'Jazz. Enfin, les 6-15 ans seront accueillis dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Convivial et adapté aux enfants, ce pôle permettra la réalisation de nombreuses activités. Grâce à sa salle d'activités modulable, dans ce même espace seront accueillies toutes les tranches d'âges.

Le pôle personnel et logistique : il regroupe les espaces de travail de l'équipe du centre.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux – 95120 Ermont
01 34 44 10 30 – Fax 01 34 44 10 39
sports@ville-ermont.fr

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo – 95120 Ermont
01 34 14 32 65 – Fax 01 34 14 53 92

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude – 95120 Ermont
01 34 13 18 97 – Fax 01 34 14 42 68

Une plaine de jeux, véritable parc paysager

Parallèlement à la construction du centre socio-culturel François Rude, une plaine de jeux, espace d'activités, de rencontres, de loisirs et de sport, sera aménagée ; cette plaine compensera par ailleurs l'absence d'espaces verts du quartier. Aménagée comme un grand parc, des activités multiples pourront y être pratiquées : parc paysager dédié à la promenade et à la détente, aire de jeux pour les petits, city sport, skate parc.

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**



RUGBYCITÉ

ACCÈS
SPORTS

Seconde mi-temps pour les rugbymen en herbe

APRÈS UN PREMIER STAGE DE RUGBY, EN FÉVRIER DERNIER, LES JEUNES ERMONTOIS VONT AVOIR LA JOIE DE PRATIQUER UNE SECONDE FOIS CE SPORT COLLECTIF.

Dans le cadre du dispositif Accès Sports de la Direction de la Jeunesse et des Sports, destiné à proposer des activités sportives en direction des jeunes Ermontois lors des vacances scolaires, la Municipalité a souhaité accueillir l'opération Rugbycity du Comité départemental du rugby du Val d'Oise (CDRVO).

L'organisation de ce stage de rugby (composé de deux phases) sur la commune d'Ermont a pu voir le jour grâce au partenariat conclu avec le Comité départemental de rugby (CDRVO), l'ADAPTE 95 et le club du Parisis rugby club (Ermont-Franconville).

Première mi-temps

La première mi-temps a eu lieu pendant les congés scolaires de février. Les jeunes rugbymen ont découvert différentes manières de jouer sans pratiquer la technique du plaquage. Ils ont expérimenté le « rugby à toucher¹ » ou celle du « flag rugby² ».

Le club d'Ermont, le Parisis Rugby Club, et le Comité départemental du rugby du Val d'Oise offrent la licence pendant un an aux jeunes souhaitant intégrer le club.



Les jeunes Ermontois découvrent le rugby.

Rugbycity, deuxième mi-temps

La deuxième phase de ce stage se déroule pendant la première semaine des vacances scolaires de Pâques, du 19 au 23 avril prochains de 10h à 12h et de 14h à 16h, sur le terrain du complexe sportif Saint-Exupéry. Lors de ce stage, les jeunes pourront découvrir la pratique du rugby dans les conditions réelles. Ils vont apprendre les techniques du plaquage et du jeu au pied (drops, transformations). Le prochain rendez-vous est prévu en mai pour un tournoi départemental regroupant toutes les villes du Val d'Oise ayant participé à ce stage sportif.

Les réactions de Théo (9 ans) et Dioumo-Sow (11 ans) sur ce premier stage de rugby.

Théo : « Je connaissais déjà un peu ce sport : j'avais vu des matchs à la télévision. Mais c'est la première fois que j'y joue. Je trouve que c'est vraiment très bien, parce qu'on court beaucoup, il faut que tous les joueurs participent au match. On doit se faire des passes même si c'est un peu plus difficile de faire les passes en arrière parce que c'est contraire à tous les autres sports ».

Dioumo-Sow : « J'avais déjà fait un peu de rugby avec l'école mais les règles étaient totalement différentes. J'ai déjà vu également des matchs à la télévision mais je préfère quand c'est moi qui joue. Les passes en arrière sont un peu difficiles, il m'arrive de m'embrouiller mais c'est juste une question d'habitude. Ça n'est pas comme au foot où les garçons ne nous laissent jamais jouer ; c'est ce qui me plaît le plus dans ce stage ! »

¹ Source : www.ffr.fr. « Cette pratique consiste à stopper la progression des joueurs de l'équipe adverse dès qu'un contact se crée entre deux joueurs ».

² Source : <http://sevens.free.fr>. « Pratique qui conserve les fondements du rugby, tout en réduisant le contact physique entre les joueurs pour s'approprier le ballon ».

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont
01 34 44 10 30
sports@ville-ermont.fr

Parisis Rugby Club

Hôtel de ville - 951230 Franconville
01 93 59 26 58 ou 06 22 27 57 17

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**



© Sophie Ndieliet

Cap sur les jobs d'été et l'apprentissage !

FORUM ÉTÉ

Objectif jeunes

MERCREDI 7 AVRIL, LES JEUNES ERMONTOIS ONT UNE APRÈS-MIDI POUR TROUVER UN JOB D'ÉTÉ AVEC LE FORUM ÉTÉ. INFOS PRATIQUES CI-DESSOUS !

La Direction de la Jeunesse et des Sports et son Point information jeunesse (PIJ), en partenariat avec la Mission locale vallée de Montmorency et le Centre d'information et d'orientation (CIO), mettent en place un Forum Été afin de permettre aux jeunes de trouver un job d'été, de rencontrer des professionnels ou de se renseigner sur les activités proposées par la ville. Ce forum, ouvert aux collégiens, lycéens, étudiants, jeunes sans emploi ou sans formation et aux familles, a lieu mercredi 7 avril de 13h30 à 20h, à l'Espace Jeunesse.

Quatre thèmes

Ce forum, qui réunira l'ensemble des services municipaux et intercommunaux ainsi que des partenaires locaux, propose aux jeunes quatre grandes thématiques : trouver un job, préparer sa rentrée, se divertir et prévenir, s'impliquer.

• Trouver un job pour l'été

Il sera possible de consulter en ligne des offres, de rédiger des CV et des lettres de motivation, de préparer un entretien d'embauche ou encore de s'essayer à l'atelier *Comment réussir son entretien ?* Le PIJ, le Point Cyb et la Mission locale vallée de Montmorency répondront, à cette occasion, aux questions des jeunes.

• Préparer sa rentrée

Cet espace permettra de répondre aux interrogations suivantes : comment, où, quand s'inscrire ? que faire lorsqu'on n'a pas obtenu de place au lycée ? Le CIO et la Mission locale vallée de Montmorency donneront les conseils adéquats.

• Se divertir, prévenir

Cette thématique présentera les loisirs sur la commune pour les jeunes âgés de 8 à 17 ans, les séjours

et les voyages, les activités sportives ou encore les activités culturelles sur le département. Elle abordera également la prévention santé en vacances.

Cet espace regroupera : l'espace voyages du CIJ 95 (Centre d'information jeunesse du Val d'Oise), la Direction de la Jeunesse et des Sports dont le Conseil municipal d'enfants et de jeunes, les centres socio-culturels, le Club des Espérances et le Service municipal Prévention santé.

• S'impliquer

Ce pôle présentera l'intérêt du bénévolat et du volontariat au sein d'une association, d'un club sportif ou encore d'un centre socio-culturel en présence des jeunes du CMEJ, de clubs sportifs et des deux centres socio-culturels.

Ce forum sera l'occasion pour les jeunes ermontois de découvrir toutes les activités estivales proposées à Ermont, de favoriser les échanges avec les professionnels et de se constituer un réseau.

Forum Été

Mercredi 7 avril de 13h30 à 20h

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux

95120 Ermont

01 34 44 10 30

Point information jeunesse (PIJ)

01 34 44 27 30

pj.jcyb@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Simulation
d'entretien,
rencontre avec des
professionnels,
informations pour
réussir son
apprentissage,
trouver une activité
pendant l'été...
c'est ce que
propose ce second
Forum Été.



La veille de la distribution des vêtements, les bénévoles du Secours populaire s'affairent pour que chaque bénéficiaire trouve facilement chaussure à son pied !

Quelles sont les missions du comité d'Ermont ?

Notre comité a été créé en décembre 1987. Dix-sept bénévoles, pour la plupart retraités, travaillent au Secours populaire d'Ermont. Ce comité marche très bien. Nous nous entendons très bien avec les autres associations et les bénéficiaires sont très satisfaits de nos services. Sur Ermont, nous nous occupons des sans-abris ou des personnes en situation précaire. Nous travaillons beaucoup avec le Centre communal d'action sociale et avec les travailleurs sociaux de la circonscription d'action sociale. Nous avons pour principale mission de distribuer de la nourriture aux plus démunis de la ville. Toutes les associations caritatives se retrouvent à l'épicerie sociale, ce qui est plus pratique pour les bénéficiaires.

En quoi consistent les vestiaires du Secours populaire ?

Nous mettons à disposition de la population fragilisée d'Ermont des vêtements. Tous les quinze jours, le mercredi, les Ermontois peuvent trouver des vêtements neufs ou d'occasion. Les habits déjà portés sont vendus à 1 €. Le magasin Auchan de Taverny nous donne régulièrement des vêtements neufs, que nous vendons au prix de 3 €. L'argent que nous récupérons lors de cette distribution nous permet d'apporter une aide financière aux plus fragiles destinée à leur permettre de payer leur assurance, leur mutuelle, l'électricité...

Quelle est l'action qui vous a le plus marquée ?

Je suis présidente du comité depuis sa création en 1987. J'ai vécu de nombreux moments très émouvants. Le jour de la Fête des mères, je reçois de nombreux coups de fil, ça me touche toujours beaucoup. Mais l'action qui m'a le plus marquée reste très certainement les Journées des Oubliés des Vacances ! Il s'agit de rassembler tous les enfants âgés de 5 à 12 ans des Secours populaires de France, à la mer, une fois par an. C'est vraiment touchant de voir les enfants aussi émerveillés. Beaucoup n'ont jamais vu la mer et ils ont « un quelque chose » dans les yeux qui ne trompe pas ! C'est une journée magique pour tout le monde.

La devise du Secours populaire :

« Tout ce qui est humain est nôtre ».

SECOURS POPULAIRE Toujours aussi mobilisé !

L'ASSOCIATION CARITATIVE DU SECOURS POPULAIRE ŒUVRE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES EN FRANCE ET DANS LE MONDE AFIN D'APPORTER SON AIDE AUX PLUS DÉMUNIS. NOUS AVONS RENCONTRÉ ODETTE LE BROZEC, PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ERMONT DEPUIS 1987, DATE DE LA CRÉATION DE CE COMITÉ DANS NOTRE VILLE.

Pouvez-vous nous présenter le Secours populaire ?

Le Secours populaire est une association humanitaire à but non lucratif, créée en 1945. Sa mission est d'agir contre la pauvreté et l'exclusion, en France et dans le monde. Elle missionne médecins et infirmières en permanence sur les catastrophes. Par exemple, le Secours populaire est intervenu tout de suite après le séisme survenu à Haïti. Il a également parrainé des villages pour la construction d'écoles, de bateaux, suite au tsunami en Asie. L'association est présente au quotidien et depuis de nombreuses années sur les continents asiatique et africain. Et, bien sûr, elle intervient en France ; par exemple, lors de la récente tempête Xynthia qui a touché la France en février dernier. Le Secours populaire est particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion. Il œuvre ainsi en urgence dans les domaines de l'alimentaire et du vestimentaire mais aussi pour des démarches d'accès à la culture, aux sports, à la santé, aux vacances...

Secours populaire d'Ermont

- Le 2^e mardi de chaque mois de 14 h à 17 h pour déposer des vêtements.
 - Le 4^e mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h pour la vente des vêtements.
- 28 rue de la Petite Bapaume
95120 Ermont
01 34 14 24 23

Les ateliers de Monsieur Turcaud

Depuis plusieurs années, la Municipalité met en place des actions pour préserver et développer la biodiversité en ville : concours *Jardinons au naturel!*, gestion raisonnée des espaces verts, lutte biologique intégrée dans les serres... Depuis le mois de septembre 2009 et en partenariat avec la MJC d'Ermont, un cycle d'ateliers de jardinage au naturel est proposé aux Ermontois. Les prochains ateliers de Monsieur Turcaud se déroulent **vendredi 9 avril à 20h30**, sur le thème *Mieux accueillir la biodiversité au jardin*, et **samedi 10 avril à 10h** pour une sortie dans un jardin pédagogique.



Service municipal du Développement Durable

Mairie – 100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr

Maison des jeunes et de la culture

Maison des associations
2 rue Hoche – 95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjc@mjcermont.com
www.mjcermont.com

Ajointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Musique sacrée



L'association AVA (Aide-vie-actions) propose le *Concert de Pâques*, un concert de musique sacrée par l'ensemble vocal de Pontoise, sous la direction de Graham

O'Reilly, **dimanche 11 avril à 17 h**, au temple Cap Espérances. Elisabeth Bardel et Denise Wolfcarus seront à la flûte à bec et Yannick Varlet à l'orgue et au clavecin. Différents psaumes et motets de Monteverdi, Giovanni Bassano et Giovanni Gabrieli seront joués.

Une libre participation financière sera demandée.

AVA

89 bis rue du 18 Juin – 95120 Ermont
01 34 12 02 86



59^e congrès des Anciens Combattants ACPG-CATM



Le 59^e congrès annuel de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, T.O.E.* et Veuves de l'ex Seine-et-Oise aura lieu **dimanche 11 avril à partir de 8 h** au théâtre Pierre Fresnay, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Anciens combattants, veuves d'anciens combattants, sympathisants, tous sont invités à participer à cette manifestation.

Ce congrès sera suivi d'un banquet.

*Théâtre Opérations Extérieures.

Informations à la permanence de la section de l'ACPG-CATM d'Ermont

Le dimanche de 10 h à 12 h
36 rue de Stalingrad – 95120 Ermont
01 34 15 38 99 (secrétaire) ou 06 60 21 90 27 (président)

Videz vos greniers !

L'association paroissiale d'Ermont organise un vide-grenier **dimanche 11 avril, de 7 h à 19 h**, sur le parking du marché Saint-Flaive, rue de la République, où 200 emplacements sont réservés aux particuliers. Pour y participer, il est recommandé de vous inscrire le plus tôt possible au 06 89 70 29 03.

Association paroissiale d'Ermont

Salle Jean-Paul II – 1 rue Jean Mermoz
95120 Ermont
01 34 14 29 01
roger.go@orange.fr

Tourisme et séjours en France

Le Club « Le Bel Âge » propose deux séjours au mois de septembre, le premier dans les Cévennes et le second en Corse.

- **Du 11 au 20 septembre**, vous découvrirez des villages cévenols, les volcans et les gorges de l'Ardèche, le Mont Gerbier de Jonc, l'abbaye Notre-Dame-des-Neiges ou encore les villes de Grignan, Montélimar...
- Le club propose également de parcourir la Corse du nord au sud, **du 26 septembre au 2 octobre prochains** : Cordoba, les calanques de Piana, Corte et Ajaccio puis Propriano, Bonifacio, ses grottes et falaises pour une seconde partie de voyage. La Corse n'aura plus de secret pour vous!

Pour le séjour dans les Cévennes, inscription dès maintenant auprès de Mme Seigneuray au 01 34 13 23 11 et pour la Corse inscription auprès de Mme Crémont au 01 34 15 71 45.

Club « Le Bel Âge »

22 bis rue Saint-Flaive – 95120 Ermont
01 34 15 71 45

SPECTACLES

Frissons de plaisir

Hadouk Trio
World Jazz



Ce trio tire son nom d'un mot valise composé de hajouj (lou gumbri), basse afri-

caine, et de Doudouk, le hautbois arménien. Le Hadouk Trio, c'est en fait une cocotte minute où mijotent à gros bouillons toutes les saveurs musicales que rapportent de leurs voyages ces musiciens globe-trotters : le compositeur et multi-instrumentiste Didier Malherbe (Gong, Higelin, Vassiliu...), son complice de toujours Roy Ehrlich (Peter Gabriel, Touré Kunda, Youssou N'Dour...) et le percussionniste américain Steve Shehan. Soutenu par un incroyable attirail instrumental, le Hadouk Trio délivre une musique réjouissante et dépayssante où jazz et musiques du monde s'entremêlent avec cohérence.

Samedi 3 avril à 20 h 30
Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €

Ne pas oublier de mourir vivre
Théâtre avec Claire Nebout et Tom Novembre

Le parloir d'une prison pour femme. Elle, c'est la détenue... On la surnomme « le monstre ». Personne ne veut lui parler, ni même l'écouter... Elle a été condamnée pour un crime particulièrement odieux. Lui, c'est l'aumônier de la Santé. Un homme convaincu de sa foi et de sa capacité à faire le bien et, une fois par mois, il lui rend visite.



Elle avait réclamé une assistance spirituelle féminine mais c'est lui qui s'est présenté. Cette rencontre va changer leur vie. Ces deux êtres, que tout semble opposer, cachent de terribles secrets. Après le temps de l'hostilité et du rejet, viendra celui de la complicité et de l'attachement, puis celui des confessions et des révélations. Confessions difficiles mais indispensables pour, qu'enfin, ils n'oublient pas... de vivre.

Samedi 10 avril à 20 h 30
Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 25 € ; T.R. : 23 € ; Carte : 21 €

Le Quatuor dans Morceaux choisis
Humour musical

Complet



Auréolée de ses nombreuses récompenses, ce n'est pas un vain mot de dire que cette formation est devenue une incontournable référence en matière d'humour musical.

C'est bien Le Quatuor qui a inventé Le Quatuor !

Queues de pie et instruments à cordes sont toujours de rigueur ; à la fois pour poser l'image quasi sacrée de la plus exigeante des formations de musique de chambre, mais aussi pour se servir toujours plus de l'incroyable richesse de cet outil musical. Bien sûr, comédie, chant, danse et mime sont toujours autant de cordes à l'arc de leurs archets.

Dimanche 9 mai à 16 h
Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 25 € ; T.R. : 23 € ; Carte : 21 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2009-2010 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.



Le Music-hall de la vie

Dans le cadre du Projet de développement culturel (PDC), les centres socio-culturels, en partenariat avec la compagnie théâtrale Les Fous à réactions [associés] et Ermont-sur-Scènes, proposent deux représentations du spectacle *Le Music-hall de la vie*.

En première partie, vous découvrirez la compagnie Les Fous à réactions [associés] et sa présentation à la fois artistique et sociale de la pièce *Music-hall* de Jean-Luc Lagarce ; en seconde partie, des volontaires ayant participé aux ateliers-rencontres retrouveront sur scène les comédiens professionnels autour de chansons, de poèmes, de paroles en rapport avec l'œuvre de Lagarce.

Ces représentations qui regrouperont sur scène amateurs et professionnels auront lieu **vendredi 16 avril à 20 h** au théâtre de l'Aventure et **dimanche 18 avril à 16 h** au centre socio-culturel François Rude.

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo
95120 Ermont
01 34 14 32 65

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude
95120 Ermont
01 34 44 24 60

Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15h30 – 18h30.
Mercredi : 10h – 12h et 15h – 17h.
Vendredi : 15h30 – 19h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : 4 €

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Une exécution ordinaire



© Studio Canal

Drame de Marc Dugain
Avec André Dussollier,
Marina Hands, Édouard Baer...
Durée : 1 h 45

Une jeune médecin urologue et magnétiseuse qui pratique dans un hôpital de la banlieue de Moscou est mariée à un physicien désabusé qui ne survit que grâce à l'amour qui le lie à sa femme. Cette dernière est appelée secrètement à soigner Staline, malade. Le dictateur s'insinue dans le couple. Tour à tour amical et pervers, le monstre livre son art de la terreur comme on ne l'a jamais vu.
Mercredi 7 avril à 18 h & 20 h 45

La rafle



© Gaumont distribution

Drame historique de Roselyne Bosch
Avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh...
Durée : 1 h 55

En 1942, un jeune garçon juif vit avec sa famille dans Paris occupée. Le 16 juillet survient la rafle des Juifs par la police de Vichy, puis les internements jusqu'aux camps de concentration nazis. Mais le garçon a décidé de s'échapper...
Mercredi 14 avril à 18 h & 20 h 45

Une éducation en V.O.



© Métropolis film export

Drame de Lone Scherfig
Avec Peter Sarsgaard, Carey Mulligan, Alfred Molina...
Durée : 1 h 35

1961, Angleterre. Jenny a seize ans. Élève brillante, elle se prépare à intégrer Oxford. Sa rencontre avec un homme deux fois plus âgé qu'elle va tout remettre en cause. Dans un monde qui se prépare à vivre la folie des années 60, dans un pays qui passe de Lady Chatterley aux Beatles, Jenny va découvrir la vie, l'amour, Paris, et devoir choisir son existence.
Mercredi 21 avril à 18 h & 20 h 45

Shutter Island en V.O.



© Paramount pictures france

Thriller de Martin Scorsese
Avec Leonardo DiCaprio, Mark Ruffalo, Ben Kingsley...
Durée : 2 h 17
Interdit aux moins de 12 ans.

En 1954, le marshal Teddy Daniels et son coéquipier Chuck Aule sont envoyés enquêter sur l'île de Shutter Island, dans un hôpital psychiatrique. L'une des patientes, Rachel Solando, a inexplicablement disparu. Comment la meurtrière a-t-elle pu sortir d'une cellule fermée de l'extérieur ? Le seul indice retrouvé dans la pièce est une feuille de papier sur laquelle on peut lire une suite de chiffres et de lettres. Œuvre cohérente d'une malade ou cryptogramme ?
Mercredi 28 avril à 17 h 30 & 20 h 45

The Ghost Writer



© Pathé distribution

Thriller de Roman Polanski
Avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall...
Durée : 2 h 08

The Ghost, un "écrivain - nègre" à succès est engagé pour terminer les mémoires de l'ancien Premier ministre britannique, Adam Lang. Mais dès le début de cette collaboration, le projet semble périlleux : une ombre plane sur le décès accidentel du précédent rédacteur, ancien bras droit de Lang...
Mercredi 5 mai à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Kéryty, la maison des contes



© Haut et court

Film d'animation de Dominique Monféry
Avec les voix de Jeanne Moreau, Julie Gayet, Pierre Richard...
À partir de 3 ans

Natanaël, 7 ans, ne sait toujours pas lire quand il hérite d'une bibliothèque. D'abord déçu, il découvre très vite un terrible secret : la nuit, de petits héros sortent des livres pour le prévenir qu'ils courent de graves dangers. Natanaël décide de les aider et, rétréci par la fée Carabosse, il part à la recherche de la formule magique qui doit les sauver.
Mercredi 21 avril à 14 h 30

ÉVÈNEMENT

Noir et blanc, 4^e édition des rencontres de piano

C'EST ERMONT QUI ACCUEILLE CETTE ANNÉE CETTE MANIFESTATION, SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AVRIL. LIEU DE RENCONTRE ET D'EXPRESSION POUR TOUS LES JEUNES PIANISTES DES CONSERVATOIRES ENVIRONNANTS, LES RENCONTRES **NOIR ET BLANC** PERMETTENT AUX ÉLÈVES PIANISTES DE JOUER ENSEMBLE ET D'ÉCHANGER PENDANT TOUT UN WEEK-END.

Cette 4^e édition de *Noir et blanc* se tourne vers le romantisme et l'une de ses figures emblématiques, Robert Schumann. Au programme de ce week-end, un concert du virtuose roumain, Sandu Sandrin, samedi 10 avril à 20 h suivi le lendemain matin d'un atelier de travail pour les stagiaires. Enfin, le week-end se clôturera par une prestation publique de tous les stagiaires, en présence de Sandu Sandrin, dimanche 11 avril à 15 h.

Pour nous en parler, nous avons rencontré Raluca Moulinier, professeur de piano au conservatoire municipal Jacques Juteau et initiatrice du projet.

Un week-end « romantique » dédié à Schumann avec un récital de Sandu Sandrin, un atelier et un concert des stagiaires.

4^e édition des rencontres de piano *Noir et blanc*, les 10 et 11 avril. Venez rencontrer un compositeur de génie, Schumann, un pianiste-virtuose, Sandu Sandrin, et des pianistes en devenir.

Comment sont nées ces rencontres ?

Je suis professeur de piano depuis de nombreuses années et il n'existait pas de rencontres de pianistes dans le Val d'Oise. Aussi, avec Dana Giovinetti, professeur de piano au conservatoire de Franconville, nous avons souhaité créer une manifestation qui regroupe les élèves pianistes des conservatoires de Val-et-Forêt et des villes environnantes. Ermont accueille cette 4^e édition. Auparavant, il y a eu Franconville, Saint-Leu-la-Forêt et Montigny-Lès-Cormeilles. À travers, cette manifestation, nous souhaitons montrer que la pratique du piano n'est ni élitiste, ni forcément solitaire.

Quel est le programme de la soirée du samedi 10 avril ?

Cette année, nous avons choisi le thème du romantisme et, en particulier, Robert Schumann. Nous avons la chance d'avoir

un grand pianiste cette année, Sandu Sandrin. Il dirige le département de piano du Conservatoire national de Bucarest. C'est un virtuose et un spécialiste de Schumann. Samedi 10 avril, il nous proposera des interprétations de son compositeur favori. Ce concert est bien entendu ouvert à tous.

Comment se déroulera l'atelier du dimanche matin entre Sandu Sandrin et les stagiaires ?

Le lendemain dimanche, de 10 h à 13 h, les stagiaires pourront rencontrer Sandu Sandrin et jouer avec lui. Cela leur permettra d'échanger quelques conseils mais aussi de faire part de leurs expériences. Le week-end se terminera par le concert des stagiaires de tous les conservatoires participants (Enghien-les-Bains, Franconville, Saint-Leu-la-Forêt, Montigny-lès-Cormeilles, Montmorency, Soisy-sous-Montmorency et Ermont, bien sûr !). Nous disposons de moyens de qualité pour mener à bien ce projet : le théâtre de l'Aventure qui nous accueille et un magnifique piano mis à disposition des stagiaires. De plus, nous avons la chance de disposer à Ermont d'un enseignement du théâtre ce qui nous permet de mener des projets transversaux. En effet, tout au long du concert, les élèves en théâtre interpréteront des lettres extraites des nombreux échanges que Clara Schumann et son mari ont eu tout au long de leur vie. Une soirée émouvante en perspective !

Rencontres de piano *Noir et blanc*

Au théâtre de l'Aventure

- Récital Schumann : samedi 10 avril à 20 h
Tarif unique 5 € - Entrée gratuite pour les élèves du conservatoire
- Concert des stagiaires : dimanche 11 avril à 15 h
Entrée gratuite sur réservation

Conservatoire municipal Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad

95120 Ermont

01 34 15 51 14

conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

- SAMU : 15
- SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15
- SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés
Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92
mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 16 avril de 17 h 30 à 18 h.**

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis Savoie
Esplanade du parc de la mairie
eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger
Horaires d'ouverture sur rendez-vous au
01 30 72 38 28.

Visites commentées.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée
BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 13 avril et 11 mai 2010

Secteur B les mercredis 14 avril et 12 mai 2010

Secteur C les jeudis 15 avril et 13 mai 2010

Secteur D les vendredis 16 avril et 14 mai 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 30 septembre 2010 (horaires d'été)

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

www.syndicat-emmaude.com
contact@syndicat-emmaude.com



Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

01 34 44 03 90

Fax 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (Litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

TRI

Recyclez ses écrans

Chaque année en France, plus de 5 millions de téléviseurs cessent de fonctionner. Aujourd'hui, la majorité du gisement est constituée d'écrans cathodiques. Hélas, sur ce gisement, seul un écran sur deux est recyclé. Depuis le 15 novembre 2006, tous les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doivent pourtant être recyclés.

Afin de limiter la dispersion des polluants, contenus dans les écrans (mercure, plomb, terres rares, circuits imprimés), et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, **le Syndicat Émeraude ne collecte plus l'ensemble des écrans** (cathodiques, LCD, plasma) avec les encombrants depuis le 1^{er} mars dernier. Ceux-ci doivent obligatoirement être déposés dans une filière appropriée. Deux solutions :

- **la reprise « 1 pour 1 » est à privilégier.** Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés sont ensuite dirigés vers des filières de recyclage ;
- **l'apport sur l'Éco-site :** c'est un apport volontaire sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard. Les DEEE seront repris par un éco-organisme pour être recyclés.

Pour les autres DEEE, la reprise « 1 pour 1 » ou l'apport en déchèterie doivent être privilégiés pour préserver l'environnement.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Janvier

- le 11 : Ashley Ould Sadoun.

Février

- Le 1^{er} : Yann Quemeneur.
 - Le 2 : Alexandre Orlhac.
 - Le 6 : Clara Potin - - Le Pecheur.
 - Le 15 : Ethan Nguema ; Noah Nguema ; Alexis Trehin.

Mariages

Février

- Le 13 : Khaled Ben Haj Yahia et Ahleme Zine.

Décès

Janvier

- Le 17 : Philippe Moradel (52 ans).
 - Le 21 : Robert Cordier (83 ans).
 - Le 23 : Marcel Langlais (74 ans).
 - Le 24 : Chérif Bennai (49 ans).

Février

- Le 8 : Cécile Hugonnet, épouse Muyard (88 ans).
 - Le 10 : Françoise Castellani, veuve Campana (89 ans).
 - Le 14 : Henriette Laforge, veuve Duflot (90 ans).
 - Le 19 : Roland Prestavoine (76 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Écoles : peut mieux faire

Lors de la séance du 11 février dernier, le Conseil municipal d'Ermont a adopté le subventionnement d'écoles privées fréquentées par des élèves de la ville. La loi impose en effet de financer celles-ci selon des critères précis.

Cependant, la majorité municipale de M. Portelli a décidé d'attribuer des subventions bien plus élevées que les minimums imposés. S'il est obligatoire d'aider les structures privées, nous ne comprenons pas pourquoi M. Portelli a tenu à aller au-delà de la participation légale, alors que les écoles communales publiques auraient bien besoin de ces subventions. Aussi, nous avons voté contre cette proposition en rappelant notre attachement à l'école publique et au service public de l'Éducation nationale.

Pour nous, c'est en améliorant la qualité d'accueil des enfants dans les écoles publiques que nous pourrions éviter que certaines familles placent leurs enfants dans des structures privées. M. Portelli

préfère financer les écoles privées au détriment des écoles publiques.

De plus, des travaux d'extension avaient été promis dans plusieurs écoles (notamment à Eugène Delacroix et Victor Hugo) suite à la fermeture de l'école Louis Pergaud, que nous avons dénoncée, et à la nouvelle carte scolaire qui en découlait. Résultat : les préfabriqués vont fleurir dans les écoles concernées. Force est de constater que certaines écoles ont pu bénéficier d'un projet architectural d'envergure (reconstruction du groupe scolaire Jean Jaurès pour la modique somme de 13 millions d'euros) alors que pour d'autres, les moindres projets d'extension se transforment en préfabriqués.

M. Portelli avait également promis le classement de certains quartiers de la ville en « zone urbaine sensible » (ZUS), afin d'obtenir des fonds supplémentaires dans le cadre de la politique de la ville. Alors très confiant, il n'avait pas tenu compte de notre avis sur cette promesse qui nous semblait

irréalisable. Un an plus tard, aucun classement n'est intervenu et l'avenir de la politique de la ville n'inspire pas grande confiance quant à l'extension des ZUS.

Derrière ces choix se trouve la question de l'accueil et du bien-être des enfants dans les différents établissements scolaires de la commune. Opposés aux choix retenus lors de la fermeture de l'école Louis Pergaud, nous constatons aujourd'hui que les conséquences de cette fermeture sont également à observer dans les autres écoles. Pour notre part, nous ne voulons pas d'une Ecole de la République préfabriquée.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
 Christophe Rodrigues
 Estelle Lê
 Talal Khiyachi
 Marine Gilbert
 Alain Fabre

www.generations-ermont.fr
 contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

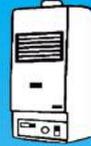
LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

DEVIS
GRATUIT



CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz

01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04

23, rue de Montmorcency
95600 EAUBONNE

www.gazservicerapide.com



Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Tél : 01.30.72.68.00 S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.09

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h

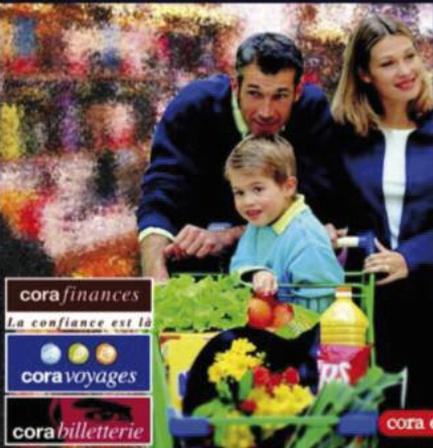


Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là cora.fr/ermont



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-tfn.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marlière - 95200 SARCELLES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13

ORIAS N° 7029457

VIARDOT
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONVOIS - TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
ASSISTANCE A DOMICILE
CONTRAT PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

4, rue de l'église 95120 ERMONT
Tél. : 01 34 15 96 33
Habilitation n° 08 95 130

243, rue Louis Savoie 95120 ERMONT
Tél. : 01 34 15 44 83
Habilitation n° 04 95 097

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9h avec le club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 14h avec le club des retraités « Tambour Battant »

Tous les lundis et mercredis, de 14h à 17h30

Aide à la rédaction administrative en mairie, bâtiment A. CCAS

Lundi 1^{er}

8h45 : randonnée à Luzarches. Groupe pédestre de la MJC

Samedi 3

Visite-conférence du centre Georges Pompidou pour l'exposition *Elles*, sur inscription uniquement. Action Culturelle

20 h 30 : world jazz avec Hadouk Trio au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Du 6 au 17

Exposition sur le manga. Médiathèque André Malraux

Mardi 6

14h : conférence *Le Baron Haussmann et l'haussmanisme*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 7

10h30 : contes japonais pour les 6 ans et plus. Médiathèque André Malraux

13h30 - 20h : Forum Été à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

18h & 20h45 : drame avec *Une exécution ordinaire*. Cinéma Pierre Fresnay



Jeu 8

18h30 : conférence *L'alimentaire dans tous ses états* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action culturelle

Vendredi 9

10h45 : visite de l'exposition *Edvard Munch ou l'anti-cris* à la Pinacothèque (Paris). Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
20h30 : ateliers de Monsieur Turcaud à la MJC. Service municipal du Développement Durable

Samedi 10

Visite-conférence du musée Maillol pour l'exposition *C'est la Vie ! Vanités de Caravage* à Damien WIRST. Action Culturelle

10h : ateliers de Monsieur Turcaud. Service municipal du Développement Durable

20h : 4^e édition des rencontres de piano *Noir et blanc* au théâtre de l'Aventure. Conservatoire municipal Jacques Juteau

20h30 : théâtre avec *Ne pas oublier de mourir vivre* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 11

7h - 19h : vide-grenier sur le parking du marché Saint-Flaive. Association paroissiale d'Ermont

8h : 59^e congrès de l'association des anciens combattants au théâtre Pierre Fresnay. ACPG-CATM d'Ermont

8h45 : randonnée à Cirres-les-Mello. Groupe pédestre de la MJC

17h : concert de Pâques au temple Cap Espérances. AVA

17h30 : prestation *Les élèves font leur scène* avec *Yaci et sa poupee* à la chapelle de Cernay. Conservatoire municipal Jacques Juteau

Lundi 12

14h : conférence *Les jardins du XX^e siècle* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Du 13 au 16

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 13

12h45 : sortie à Troissereux (60) avec visite du château, de l'horloge médiévale et de la Tour du temps. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 14

14h30 : conférence *Découverte du Monde* avec *Le retour de Marco Polo : par la route maritime* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

14h30 - 16h30 : atelier de fabrication de manga pour les 8-10 ans. Médiathèque André Malraux

18h & 20h45 : drame historique *La rafle*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeu 15

8h45 : randonnée à Halatte. Groupe pédestre de la MJC

9h - 12h : permanence Ami services. CCAS

18h30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur Amsterdam et

le New Stedelijk Museum à la médiathèque André Malraux. Action Culturelle

Vendredi 16

Visite-conférence de la Cité universitaire. Sur inscription uniquement. Action Culturelle

20h : théâtre avec *Music-hall de la vie* au théâtre de l'Aventure. Centres socio-culturels

Samedi 17 avril

10h30 - 12h30 : atelier de fabrication de manga pour les 8-10 ans. Médiathèque André Malraux

14h - 16h : atelier de fabrication de manga pour les 11-14 ans. Médiathèque André Malraux

20h30 : loto du conseil de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux. Service municipal Vie de quartier

Dimanche 18

16h : théâtre avec *Music-hall de la vie* au centre socio-culturel François Rude. Centres socio-culturels

Du 19 au 23

10h - 12h et 14h - 16h : stage Rugbycité au complexe sportif Saint-Exupéry. Direction de la Jeunesse et des Sports

Mercredi 21

9h30 : contes russes pour les 3-5 ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles

11h15 : déjeuner au lycée hôtelier de Gouvieux et visite du Moulin des Princes à Chantilly. Club « Le Bel Âge »

14h30 : film d'animation *Kéryty, la maison des contes*. Ciné jeunesse Pierre Fresnay

18h & 20h45 : drame *Une éducation en V.O.* Cinéma Pierre Fresnay

Dimanche 25

8h45 : randonnée à Halatte. Groupe pédestre de la MJC

10h : commémoration des Déportés de la Seconde Guerre mondiale dans le parc de la mairie. Relations publiques

Du 26 avril au 27 mai

Inscriptions au concours *Jardinons au naturel !* Service municipal du Développement Durable

Mercredi 28

17h30 & 20h45 : thriller *Shutter Island* en V.O. Interdit aux moins de 12 ans. Cinéma Pierre Fresnay

Associations

- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > ACPG-CATM d'Ermont 01 34 15 38 99
- > Association AVA (Aide-Vie-Actions) 01 34 12 02 86
- > Association paroissiale d'Ermont 01 34 14 29 01
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Développement durable 01 30 72 38 52
- > École de théâtre 01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Elections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite enfance et Prévention santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre communal d'action sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92